

REGLEMENT DU CONCOURS

1. Le concours de marque-pages est organisé par la Bibliothèque Municipale de Gouvieux. Il est gratuit et ouvert à tous les adhérents quelle que soit leur adresse, ainsi qu'à tous les Godviciens même non adhérents de la Bibliothèque, adultes et enfants, dans la limite d'un **marque-page par participant**.
2. Toutes les techniques sont acceptées : dessin, gouache, aquarelle, collage...sauf les matériaux présentant un relief important non compatible avec l'utilisation d'un marque-page.
3. **Quatre catégories de participants** sont établies : les 3-6 ans ; les 7-10 ans ; les 11-14 ans et les plus de 15 ans.
4. Le **thème** de cette année est : «Fêtes... ».
5. La dimension du marque-page doit être de **20 cm x 5 cm**.
6. Le concours est ouvert du 1 janvier au 14 mars 2024.
7. Les créations sont à déposer **au plus tard le jeudi 14 mars 2024 18h** à la Bibliothèque.
8. **Indiquez bien vos : nom, prénom, catégorie d'âge, téléphone et adresse mail pour vous identifier au dos du marque-page.**
9. Les marque-pages seront exposés à la Bibliothèque à partir du samedi 16 mars 2024 dans le cadre de l'exposition avec les écoles ayant pour thème : «Fêtes... ».
10. **Les lecteurs voteront** pour leur marque-page préféré dans chaque catégorie **entre le samedi 16 mars à 10h et le jeudi 11 avril à 18h**.
11. La fête des marque-pages (annonce des **résultats** du concours et remise des lots aux vainqueurs) aura lieu à la Bibliothèque le **samedi 13 avril 2024 à 12h**.
12. Les marque-pages plébiscités seront alors imprimés et proposés aux lecteurs de la Bibliothèque de Gouvieux.
13. Les vainqueurs de l'année précédente sont invités à participer à titre d'invités d'honneur, mais ne pourront pas concourir.

La Bibliothèque Municipale de Gouvieux
37 rue de la mairie – 60270 Gouvieux
03 44 5748 63 – bibliothèque@gouvieux.fr

A l'occasion des 30 ans de la bibliothèque,
8^{ème} concours de marque-pages



Thème 2024 : Fêtes...

La Bibliothèque de Gouvieux organise un concours de marque-pages, ouvert à tous les adhérents, quelle que soit leur adresse, ainsi qu'à tous les Godviciens même non adhérents de la bibliothèque, adultes et enfants.

Dépôt de votre création au plus tard le **jeudi 14 mars 2024 avant 18h**.

Vote entre **le 16 mars et le 11 avril 2024**.

Proclamation des résultats : **le samedi 13 avril 2024 à 12h**

Les modalités du concours seront affichées à la bibliothèque. Voir le règlement au verso.

Renseignements et inscriptions obligatoires à la bibliothèque.

